

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 4 septembre 2012, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Gérard Garneau, conseiller.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Eau pour la buanderie
 - Demande de la Table des Aînés
 - Trottoir près du belvédère
 - Autorisation du MTQ
 - Dérogation mineure d'Éric Nolette
 - Rencontre sur les besoins en loisirs
 - Budget révisé 2012 OMH de St-Ferdinand
 - Colloque ADMQ
 - Invitation de la Maison des Jeunes
 - Droit de passage au Club des motoneigistes du lac William
 - Soumission asphalte rang 2 Sud
 - Aide financière au Comité de promotion économique
 - Certificat règlement 2012-123
 - Demande de soumissions pour une zamboni
 - Formation COMBEQ
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

Ajout des points : aqueduc Vianney et loisirs

2012-09-278

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points proposés et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-279

Intervention des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-280 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 7 août 2012, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012 et le procès-verbal de la séance spéciale du 7 août 2012 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Arrivée de Gérard Garneau à 19h05.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2012-09-281 Prévisions de sorties

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
G. Blondeau	projet 220 Princip.	Victoriaville	2012-08-21
G. Blondeau	trottoir belvédère	Victoriaville	2012-08-30
D. Langlois	avocat	Victoriaville	2012-09-13
C. Tardif	avocat	Victoriaville	2012-09-13
G. Garneau	avocat	Victoriaville	2012-09-13
R.Vigneault	avocat	Victoriaville	2012-09-13
M. Lacroix	avocat	Victoriaville	2012-09-13
S. Tardif	avocat	Victoriaville	2012-09-13
R.Vigneault	MADA	Plessisville	2012-09-26

2012-09-282 Eau pour la buanderie

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand ne fournisse pas d'eau potable à la Société immobilière du Québec pour les besoins de la buanderie de l'ancien hôpital St-Julien car le réseau d'aqueduc municipal ne peut fournir assez d'eau (quantité insuffisante). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-283 Demande de la Table des Aînés

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de faire un don de 50 \$ à la Table des Aînés de la MRC de l'Érable pour leur activité organisée dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées qui aura lieu le 1^{er} octobre 2012 et d'autoriser le conseiller Gérard Garneau à représenter la municipalité et de défrayer le coût de 7 \$ pour le déjeuner. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-284 Trottoir en béton estampé

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la soumission de Béton Estampé Mario Fréchette inc. pour un trottoir en béton estampé près du belvédère à la marina au montant de 24 995.56 \$ (taxes incluses).

2012-09-285 Travaux dans l'emprise du MTQ

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus (bris) durant la saison 2012 peuvent être appelés à être effectués dans l'emprise des routes sous la responsabilité du

ministère des Transports du Québec et qu'une garantie d'exécution ainsi qu'une autorisation préalable tel que prévu à la Loi de la voirie sont nécessaires.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

QUE la Municipalité se porte garante pour tout travaux prévisibles ou non prévisibles qu'elle ou un sous-traitant effectuera pour la saison 2012;

QUE la Municipalité s'engage à demander préalablement l'autorisation auprès du ministère des Transport selon les délais et la procédure prévue par le MTQ;

QUE la Municipalité nomme Constant Roberge, directeur des travaux publics et/ou Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis, comme représentants autorisés à signer les engagements prévus aux permissions qui seront émises par le MTQ pour lesdits travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-286 Rencontre sur les besoins en loisirs

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser Donald Langlois et Gérard Garneau à assister à la rencontre sur les besoins en loisirs organisée par Arthabaska-Érable en forme qui aura lieu le 20 septembre 2012 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-287 Budget révisé 2012 OMH de St-Ferdinand

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver les budgets révisés 2012 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 79 545 \$ au lieu de 42 405 \$ et d'autoriser le paiement de notre part, soit 3 714 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-288 Colloque ADMQ

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser les directrices Michèle Lacroix et Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 18 et 19 octobre 2012 à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 100 \$ par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-289 Invitation de la Maison des Jeunes

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser Clermont Tardif et Bernard Barlow, accompagnés, à représenter la municipalité au souper soulignant les 25 ans d'existence de la Maison des Jeunes La Traversée 12-18 ans inc. qui aura lieu le 13 octobre 2012 au Manoir du Lac William et de défrayer le coût de 40 \$ par personne. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-290 Droit de passage au Club des motoneigistes du lac William

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accorde au Club des motoneigistes du lac William inc. un droit de passage aux fins de permettre la circulation en motoneige et en véhicule d'entretien sur les sentiers qui passent sur notre territoire, soit vis-à-vis les lots 182,

183, 184 et 185 du rang 4, vis-à-vis les lots 97 et 98 du rang 2, vis-à-vis les lots 6, 7 et 8 du rang 1, vis-à-vis les lots 286-P, 564, 566 et 567-P rang 6, le passage de sortie du lac situé sur la route des Chalets (lot no 651-38), le passage de sortie du lac situé sur la route 165 à la hauteur de la route Fréchette et sur la Côte de l'Église pour se rendre aux sentiers de motoneige lorsque la circulation sur le lac est impossible ainsi que sur l'accotement de la route Langlois partant de l'intersection de la route 165 jusqu'au lot 615-2 (Pierre Allaire) sur une distance de 0,4 km et sur l'accotement de la rue Principale partant de l'intersection de la route 165 (au nord du village) jusqu'au lot 619-P (station de pompage du secteur 3000 - Manoir) sur une distance de 0,6 km; que cette permission est accordée pour un an à partir du 4 septembre 2012 et que le maire Donald Langlois et la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Tardif soient autorisés à signer les documents requis. Il est de plus résolu que la signalisation installée pour ces traverses soit conforme aux normes du ministère des Transports. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-291

Aide financière au Comité de promotion économique

Attendu que l'article 94 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité de confier à une personne morale à but non lucratif l'organisation et la gestion, pour son compte, d'activités de promotion industrielle, commerciale ou touristique;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut créer un dynamisme dans son milieu;

Attendu que la municipalité veut faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises;

Attendu que l'objectif de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, veut fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant s'installer une entreprise dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'apporter une aide financière de 15 000 \$ pour maintenir les activités de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-292

Certificat de la sec.-trés. (règlement no 2012-123)

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu que le certificat de la secrétaire-trésorière suite à la période d'accessibilité au registre pour l'approbation du règlement no 2012-123 soit adopté tel que lu et qu'il soit consigné aux archives de cette municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-293

Demande de soumissions pour une zamboni

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de demander des soumissions sur invitation auprès de deux fournisseurs pour l'achat d'une petite zamboni électrique. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-294

Formation COMBEQ

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Vicky Labranche à s'inscrire aux formations suivantes :

« Règlement sur le captage des eaux souterraines » qui aura lieu le 3 octobre 2012 à Québec au coût de 240 \$ (taxes en sus);

« Le zonage agricole » qui aura lieu les 16 et 17 octobre 2012 à St-Hyacinthe au coût de 450 \$ (taxes en sus);

« Méthodologie et techniques d'inspection des bâtiments » qui aura lieu à Sherbrooke les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2012 au coût de 600 \$ (taxes en sus);

et de défrayer les autres frais inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-295

Étude environnementale - phase II (puits Vianney)

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter l'offre de services de LVM pour la caractérisation environnementale de site phase II pour le tronçon de la route de Vianney du numéro civique 505 à 555 incluant le 229 rang 2 au coût de 5 995 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-296

Vote de confiance

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accorder un vote de confiance à Diane Vigneault et Gaston Roy pour l'organisation des loisirs. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-297

Dérogation mineure d'Éric Nolette

Attendu qu'Éric Nolette a apporté des précisions quant à ses travaux d'agrandissement de la cabane à sucre;

Attendu que le déplacement des équipements existants occasionnerait un investissement majeur;

Attendu que cela ne nuit pas aux voisins;`

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la demande de dérogation mineure d'Éric Nolette pour le 820 route McKillop soit acceptée avec la modification suivante : un agrandissement de dix (10) pieds en façade de la cabane à sucre existant actuellement et refus pour la construction d'un abri d'auto dans la marge de recul avant car il y a de l'espace dans les marges latérales. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-298

Rapport d'environnement

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'août 2012 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-299

Rapport de voirie

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport de voirie d'août 2012 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 6 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2012-09-300 Présentation des comptes

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois d'août 2012 tels que présentés pour un montant de 124 805.40 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-09-301 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 20 heures 55. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière